



Les collèges, instituts et collectivités: Partenaires dans la lutte contre la pauvreté

**Soumission au Comité permanent des
ressources humaines, du développement
social et de la condition des personnes
handicapées de la Chambre des communes**

mai 2009

L'ASSOCIATION DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est heureuse de pouvoir présenter ses commentaires au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes, qui se penche sur la contribution fédérale pour diminuer la pauvreté au Canada.

L'ACCC est la voix nationale et internationale des 150 collèges communautaires, instituts de technologie, collèges universitaires, écoles polytechniques et cégeps¹ du Canada. Grâce à un effectif de 1,5 million d'apprenants et 60 000 enseignants répartis dans des campus de plus d'un millier de collectivités, ces établissements jouent un rôle essentiel pour s'assurer que la main-d'œuvre du Canada demeure vigoureuse, compétente et concurrentielle. Attirant des étudiants de tous les milieux socio-économiques, ils visent surtout la préparation à l'emploi.

Les collèges du Canada répondent directement aux besoins des employeurs. Grâce à leurs comités consultatifs de programme, qui consultent régulièrement les entreprises et l'industrie sur le développement des programmes d'études, les collèges connaissent avec précision les compétences en demande, les tendances économiques et les fluctuations du marché. Les collèges favorisent la création d'entreprises et leur viabilité en alimentant les bassins locaux de main-d'œuvre compétente, en recyclant les travailleurs forcés de se réorienter, en offrant de la formation personnalisée en milieu de travail et en offrant du soutien à la recherche-développement. L'investissement des gouvernements dans l'éducation collégiale offre en outre un rendement annuel de 15,9 pour cent en recettes fiscales accrues. Les étudiants des collèges bénéficient pour leur part d'un rendement annuel sur leur investissement de 15,1 pour cent par année, et ce, toute leur vie durant.

La plupart des collèges et des instituts ont été établis au milieu des années 1960, à titre d'établissements d'enseignement postsecondaire révolutionnaires dans le but de former un nombre sans précédent de «baby-boomers» et de fournir des compétences que l'immigration ne pouvait à cette époque fournir à elle seule. L'impulsion venait du gouvernement fédéral, mais les provinces ont répondu à la demande. Le fondement même du réseau des collèges que nous connaissons aujourd'hui est enraciné dans un partenariat pancanadien.

Les collèges et les instituts sont des partenaires essentiels de l'infrastructure socio-économique et le développement de leurs collectivités. Les collèges offrent un éventail complet de programmes par le biais de leurs réseaux composés de nombreux campus répartis sur de grandes régions géographiques et ils servent des petites collectivités tributaires des ressources qui font face à des changements rapides.

L'ACCC souhaite attirer l'attention du Comité sur les rôles clés que notre réseau national de collèges et d'instituts peut jouer pour s'attaquer à la pauvreté dans les collectivités urbaines, rurales, éloignées et nordiques.

¹ Dans ce mémoire, les collèges communautaires, instituts de technologie, collèges universitaires, écoles polytechniques et cégeps seront désignés sous le nom de collèges ou de collèges et instituts.

TRANSFORMATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE : UNE OCCASION D'ATTÉNUER LA PAUVRETÉ

La société canadienne se transforme face aux forces de la mondialisation et de l'économie du savoir et de l'information. Les employeurs exigent des compétences avancées qui sont plus complexes que celles dont nous avons besoin il y a à peine une décennie. Alors que la croissance démographique naturelle est inférieure au taux de remplacement, notre succès économique futur dépend de la maximisation des niveaux de compétence de tous les Canadiens. Nous ne pouvons pas, à titre de pays, continuer d'ignorer cette réalité.

Les collèges reconnaissent les groupes sous-représentés et tendent la main à ceux qui n'auraient autrement pas accès à des études postsecondaires. Les collèges travaillent en collaboration avec des organismes communautaires, des gouvernements et des entreprises pour offrir des services de formation linguistique personnalisés, de perfectionnement professionnel des adultes, des programmes de carrière, ainsi que des programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles pour combler les écarts chez les groupes défavorisés et améliorer leur capacité de participer plus pleinement à l'économie. Les collèges sont le point d'entrée aux études postsecondaires pour la majorité des personnes à faible revenu. Les collèges s'engagent à offrir des programmes novateurs qui aident les individus défavorisés à acquérir les compétences d'emploi pertinentes.

LA PÉNURIE DE COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES AU CANADA

La clé du développement économique et social repose sur les connaissances et les compétences du capital humain.

Malgré le ralentissement économique, le Canada continue de souffrir d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée, nuisant à notre productivité et à notre croissance. Notre population vieillissante et la complexité technologique croissante des emplois sont des facteurs.

Avant la récession, les longues listes d'attente de candidats qualifiés empêchaient des milliers d'apprenants d'acquérir les compétences spécialisées nécessaires pour obtenir un emploi. Les listes d'attente sont encore plus longues aujourd'hui, alors que les récents travailleurs licenciés convergent vers les collèges pour améliorer leurs compétences. Le manque de capacité des collèges et des instituts est une triste réalité.

Dans le cadre des consultations pré-budgétaires, l'ACCC a soulevé la possibilité que la reprise économique se heurte à une crise de main-d'œuvre spécialisée qui a déjà limité la croissance dans beaucoup d'industries. Nous avons recommandé que la politique fédérale en matière d'infrastructures soit améliorée dans le cadre des mesures de stimulation économique de manière à englober l'expansion et le renouvellement des installations des collèges. Partout au pays, les collèges avaient des projets prêts à être mis en œuvre immédiatement.

Le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et territoires, doit prendre des mesures énergiques.

ATTÉNUER LA PÉNURIE DE COMPÉTENCES

Le réseau collégial a autant besoin de la vision et du leadership du gouvernement de nos jours qu'à sa création il y a 40 ans. Le gouvernement fédéral avait alors prévu que l'immigration seule n'aurait pas répondu aux besoins de compétences spécialisées du pays. La création de nouveaux établissements a rétabli les liens entre éducation et formation en donnant naissance à une nouvelle culture de l'éducation, à une option légitime et comparable à l'offre du milieu universitaire. Les collèges étaient les nouveaux joueurs au service des apprenants de tout âge, à l'écoute des besoins de leur milieu, et fournisseurs des ressources humaines nécessaires à la productivité.

Pour prévenir une aggravation de la pénurie, le Canada doit investir davantage dans le réseau des collèges et instituts de technologie. Grâce à leurs liens directs avec le marché du travail, à leurs programmes adaptés aux besoins des employeurs et à leur instinct entrepreneurial, ces établissements détiennent les solutions. Il faudrait accroître les effectifs collégiaux de 30 pour cent pour répondre à la demande de compétences spécialisées. Il faut maintenir les acquis du système et en accroître la capacité sans tarder.

ACCESSIBILITÉ POUR LES APPRENANTS DÉFAVORISÉS

L'éducation est importante, non seulement pour la compétitivité et la prospérité, mais également pour permettre aux personnes défavorisées d'intégrer la vie économique. Malgré les avantages évidents d'améliorer son niveau d'alphabétisation et de scolarité, les données indiquent que les personnes à plus faible revenu ont moins accès aux études postsecondaires. Les apprenants défavorisés font également face à des obstacles qui rendent leur participation et leur réussite aux programmes d'études postsecondaires difficiles ou impossibles.

Une proportion importante de la population adulte n'a pas de diplôme d'études secondaires. Par exemple, dans les petites villes et les régions rurales, le taux de décrochage chez les jeunes au niveau secondaire est deux fois plus élevé que dans les régions métropolitaines. D'après l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIA), plus de quatre adultes sur 10 âgés de 16 à 65 ans ont un niveau d'alphabétisation inférieur à la norme internationale considérée nécessaire pour réussir dans une société et une économie modernes. De façon disproportionnée, c'est le cas pour les Canadiens à faible revenu. Malgré ce constat, il y a un manque de financement pour les programmes d'alphabétisation des adultes. En ignorant l'interdépendance entre un faible niveau d'alphabétisation et la pauvreté, nous mettons en péril l'avenir du Canada. Il est impératif de relever le défi de l'alphabétisation.

Le ralentissement économique a contribué à la perte d'emplois pour beaucoup de Canadiens qui sont donc confrontés à des défis économiques graves, ce qui les rapproche du seuil de la pauvreté. Certains ont accès à l'assurance-emploi pour

suivre une formation, mais beaucoup d'autres n'y ont pas accès. De plus, ceux dont les prestations prendront bientôt fin ont un accès limité à la formation continue. Les hausses annoncées récemment pour les ententes fédérales-provinciales relatives au marché du travail aideront à court terme, mais des ententes à long terme sont nécessaires.

Les différents paliers de gouvernement offrent un éventail de programmes visant à faciliter l'accès aux programmes d'alphabétisation, d'éducation de base des adultes et de préparation à l'acquisition de compétences. Le financement est généralement fondé sur un projet ou des apprenants individuels, et il existe des inégalités au plan de l'accès, de l'admissibilité et des avantages. Les complexités du système constituent un obstacle à la participation.

Le gouvernement fédéral contribue aux programmes d'aide sociale provinciaux et territoriaux au moyen du Transfert social canadien, soit le même mécanisme utilisé pour appuyer l'éducation postsecondaire. Il y a donc un risque que les besoins d'aide sociale entraînent une baisse du financement pour les études postsecondaires. Une telle situation aggraverait le ralentissement économique et augmenterait la pauvreté.

Le nouveau Programme de subventions canadiennes pour études destiné aux étudiants du postsecondaire, qui est fondé sur les besoins, permettra à un plus grand nombre de personnes à faible revenu de participer. Même s'il s'agit d'une mesure positive, 250 \$ par mois est insuffisant pour couvrir les coûts de base, comme le logement, le frais de garderie, les médicaments sur ordonnance, le transport et la nourriture.

Le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada impose un plafonnement annuel de 2 p. cent à l'échelle nationale pour les hausses depuis 1996. Selon l'Assemblée des Premières Nations, plus de 10 000 étudiants admissibles attendent une aide financière.

L'éducation et la formation sont essentielles pour diminuer la pauvreté. L'amélioration des capacités de lecture et de calcul et du niveau de scolarité des Canadiens défavorisés est essentielle pour notre prospérité économique et sociale.

Le **Vancouver Community College** offre deux programmes d'éducation de base des adultes pour les jeunes à risque âgés de 15 à 25 ans. Un pour les jeunes qui vivent dans la rue et un autre appelé «Stars for Success» pour les jeunes adultes non toxicomanes qui vivent dans la rue, mais qui sont maintenant dans une situation plus stable. Les apprenants peuvent suivre des cours de recyclage et ensuite s'inscrire au Programme d'accueil et de tourisme, dont le taux de placement est de 90 p. cent dans des hôtels 5 étoiles.

Le **George Brown College** offre le College Vocational Program (programme collégial de formation professionnelle), un programme d'études postsecondaires destiné aux étudiants atteints d'une déficience intellectuelle moyenne, ainsi que le Griffin Program, s'adressant aux étudiants présentant un double diagnostic de déficiences développementales et de problème de santé mentale.

Le **Northern Alberta Institute of Technology** et le **Red River College** ont recours à des laboratoires de formation mobiles pour dispenser une formation dans les régions rurales et éloignées du Manitoba. Les programmes offerts sont : technicien en service automobile, ébéniste, électricien, machiniste, tuyauteur, plombier, soudeur et mécanicien industriel.

Le programme Focus for Change (FFC) est offert au **Collège Algonquin** en partenariat avec la ville d'Ottawa. Il est conçu pour les femmes désirant acquérir les compétences reliées à l'employabilité nécessaires pour intégrer le marché du travail ou pour poursuivre une formation complémentaire.

Au **Bow Valley College**, les apprenants qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, qui n'ont pas les notes requises pour suivre le programme d'études postsecondaires désiré ou qui n'ont pas fréquenté l'école depuis longtemps peuvent suivre des cours de niveau secondaire pour les aider à atteindre leurs objectifs. Les programmes d'études secondaires flexibles offrent plusieurs avantages et constituent un excellent choix pour les étudiants disposés à apprendre de façon plus autonome.

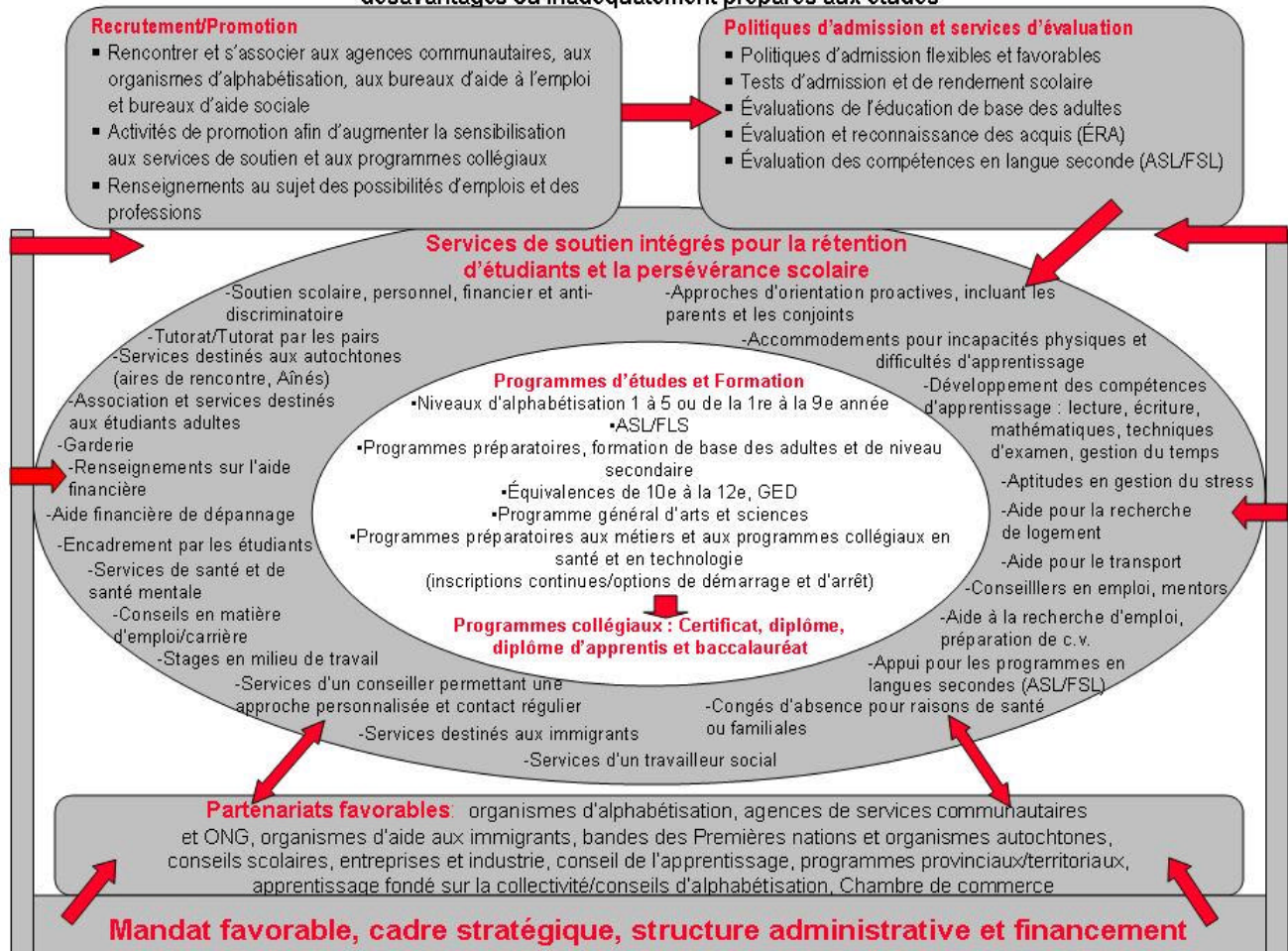
TIRER PROFIT DE L'EXPERTISE DES COLLÈGES ET DES INSTITUTS

En 2008, l'ACCC a réalisé une étude nationale et produit un rapport intitulé «Des possibilités pour tous : Programmes et services offerts aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études dans les collèges et instituts», www.accc.ca/ftp/pubs/etudes/200805Desavantages.

Un des résultats de cette étude est présenté dans le graphique ci-après. Le modèle reflète une approche globale axée sur les équipes qui contribuent à la rétention des étudiants et à la réussite scolaire. L'expérience démontre que les services psychologiques, les aptitudes à la vie quotidienne, les services de garde, l'orientation scolaire et les ratios enseignant-étudiants plus élevés font une différence.

Association des collèges communautaires du Canada

Modèle de processus des collèges et des instituts pour la livraison efficace de programmes et de services aux apprenants désavantagés ou inadéquatement préparés aux études



Dans les régions rurales, éloignées et nordiques, les collèges sont souvent le seul établissement d'enseignement postsecondaire et ils jouent un rôle clé pour faciliter la mise en place d'une stratégie de revitalisation communautaire vigoureuse grâce au développement socio-économique local et régional. En raison du virage vers une économie axée sur le savoir, ces collèges doivent offrir des programmes plus complexes et élargir les possibilités d'apprentissage à distance et appuyé par la technologie, y compris celles destinées aux apprenants peu spécialisés.

Le **College of New Caledonia** et le **Northern Lights College** offrent le programme Job Education and Training (JET) (programme d'éducation et de formation au travail) qui vise à préparer les personnes âgées de 17 ans ou plus atteintes de difficultés d'apprentissage à occuper un poste de débutant dans un emploi avantageux. Les diplômés sont embauchés dans les secteurs du détail, du tourisme, de la foresterie et des services.

Un nouveau centre d'enseignement à distance par réseau au **Conestoga College**, à Stratford en Ontario, permettra aux étudiants d'utiliser des postes d'apprentissage en ligne dotés des plus récentes technologies audio et de vidéoconférence pour suivre des cours de niveau collégial sans avoir à quitter leur collectivité. Ce nouveau centre renforcera cette collectivité rurale en permettant aux résidents d'avoir accès à un enseignement et à des programmes postsecondaires de classe mondiale tout en demeurant près de leur domicile.

Le **Cégep de Jonquière** et le **Collège Lionel-Groulx** offrent, durant toute une session, des séances d'accueil et d'intégration afin de permettre aux étudiants d'acquérir les préalables nécessaires pour être admis au programme de leur choix ou en choisir un autre.

Les campus du **Yukon College** offrent des programmes intensifs pour aider les communautés des Premières nations. Ces programmes sont typiquement offerts pour répondre aux besoins du marché du travail découlant de l'implantation d'un projet de développement majeur dans une communauté.

Les PME jouent un rôle primordial dans la création d'emploi. En collaboration avec les entreprises, les collèges et les instituts effectuent des activités de recherche appliquée et de développement dirigées par l'industrie qui permettent aux entreprises de développer des produits, des procédés et des services nouveaux ou améliorés. Très peu d'attention a été accordée au développement d'activités d'innovation des petites et moyennes entreprises.

Les collèges et les instituts sont essentiels pour favoriser la réussite et améliorer les parcours d'apprentissage des Canadiens défavorisés et peu spécialisés. Malheureusement, les ressources nécessaires pour bien offrir les programmes et les services aux apprenants qui souhaitent faire la transition aux études postsecondaires sont fragmentées et de courte durée. Ni ces fonds ni ceux alloués pour les programmes postsecondaires ne sont suffisants pour appuyer les services additionnels requis pour assurer la persévérance et la réussite scolaires.

Les collèges subissent des pressions énormes pour répondre à la demande. Les collèges doivent composer avec de longues listes d'attente, des infrastructures vieillissantes, un entretien différé accumulé, de l'équipement pédagogique archaïque, un manque d'espace et une pénurie d'enseignants imminente. La capacité d'accueil des collèges doit être garantie et il faut élargir cette capacité.

SECTEURS D'INTERVENTION POSSIBLES POUR UNE CONTRIBUTION FÉDÉRALE

Le rendement de 15,9 pour cent que réalisent les gouvernements sur leurs investissements dans les collèges et instituts, de même que la dimension pancanadienne de la pénurie de compétences spécialisées, sont des arguments massue en faveur d'un investissement accru du gouvernement fédéral: telle est l'essence de notre recommandation. De nombreuses options s'offrent cependant à l'administration fédérale, dont certaines s'inscrivant tout à fait dans le cadre de ses programmes, budgets et règlements :

- collaborer avec les provinces et territoires pour veiller à ce que les paiements de transfert destinés à l'enseignement postsecondaire servent aux fins prévues et que les collèges et instituts en reçoivent la proportion qui leur revient;
- augmenter davantage les mesures de stimulations économiques en matière d'infrastructure du savoir et de ressources humaines, de manière à répondre aux besoins d'expansion et de renouvellement des installations des collèges.
- examiner tous les projets de formation fédéraux dans le but d'éliminer la fragmentation, le financement de courte durée et les inégalités pour les apprenants.
- accroître le financement pour le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada.
- augmenter les Subventions canadiennes pour études pour des étudiants postsecondaires à faible revenu afin qu'ils puissent couvrir les frais de besoins essentiels tels que le logement, les soins pour enfant, les prescriptions médicales le transport et la nourriture.
- créer un fonds d'atténuation de la pauvreté pour les apprenants défavorisés auquel les collèges peuvent avoir accès pour améliorer leurs services. Ce fonds appuierait des secteurs tels que :
 - l'alphabétisation et l'évaluation des compétences
 - une meilleure consultation et des services de tuteur/mentor
 - du matériel d'apprentissage basé sur la technologie et les infrastructures technologiques (par ex., l'accès aux services à large bande);

- prolonger la période d'admissibilité pour les récipiendaires d'assurance-emploi qui sont engagés dans le recyclage professionnel pour acquérir toutes les compétences avancées requises pour assurer l'avenir du Canada;
- attribuer 5 pour cent de l'investissement fédéral dans la recherche à la recherche appliquée, la commercialisation et le développement de produits effectués par les collèges et les instituts avec leurs partenaires de l'industrie.
- accorder aux collèges et aux instituts l'exemption de TPS accordée aux municipalités, comme l'a déjà recommandé le comité des Finances de la Chambre des communes ;
- organiser un sommet national regroupant les gouvernements, le secteur privé, les établissements d'enseignement et les groupes communautaires pour discuter de stratégies ciblées pour répondre aux besoins de la population et de l'économie en matière de pauvreté et de productivité.